

DÉPARTEMENT  
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT  
DE  
CASTELSARRASIN

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT LE 05 mars (05/03/2020)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 28 février, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS:

M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire**,

Mme Christine HEMERY, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, Mme Muriel VALETTE, M. Pierre FONTANIE, **Adjoints**,

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Robert GOZZO, Mme Eliette DELMAS, Mme Fabienne MAERTEN, Mme Fabienne GASC, M. Fernand RODRIGUEZ, Mme Sabine AUGÉ, M. Jean-Luc GARRIGUES, M. Gilles BENECH, Mme Marie CASTRO, Mme Valérie CLARMONT, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, **Conseillers Municipaux**,

ETAIENT REPRESENTES :

Mme Colette ROLLET (représentée par Monsieur Jean-Michel HENRYOT), M. Jean-Luc HENRYOT (représenté par Madame Christine HEMERY), M. Jérôme VALETTE (représenté par Madame Muriel VALETTE), **Adjoints**,

M. Gérard CAYLA (représenté par Madame Sabine AUGÉ), M. Maurice ANDRAL (représenté par Madame Maryse BAULU), M. Pierre GUILLAMAT (représenté par Madame Marie CASTRO), M. Gérard VALLES (représenté par Madame Christine FANFELLE), **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT ABSENTS :

M. Daniel CALVI, M. Aïzen ABOUA, M. Franck BOUSQUET, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**.

ETAIT EXCUSEE :

Mme Sandrine PIAROU, **Conseillère Municipale**.

Madame MAERTEN est nommée secrétaire de séance.

## AFFAIRES SCOLAIRES

21 – 05 mars 2020

### ***21. Classes de découvertes écoles élémentaires et maternelles – participation communale 2020***

Rapporteur : Mme GARRIGUES.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29

**Considérant** que les classes de découverte ont pour but de contribuer au développement et à l'apprentissage de l'autonomie chez les enfants et qu'elles ont un fort intérêt pédagogique

**Considérant** que la subvention pour les classes de découvertes dans la commune de Moissac pour l'année 2019-2020 doit faire l'objet d'un vote du conseil municipal,

**Le Conseil Municipal**  
**Après avoir entendu l'exposé du Maire,**  
**Après en avoir délibéré,**  
**A l'unanimité,**

**DECIDE** de verser les subventions dans le tableau ci-dessous aux écoles, représentant la participation communale aux classes de découverte.

ECOLES	EFFECTIF	MONTANT
OCCE P. CHABRIE	248	9920,00
OCCE SARLAC Elémentaire	184	7360,00
OCCE MONTEBELLO Elémentaire	111	4440,00
OCCE L. GARDES Elémentaire	94	3760,00
OCCE MATHALY Elémentaire	106	4240,00
OCCE F. BOUISSET Elémentaire	108	4320,00
OCCE C. DELTHIL	110	1650,00
OCCE SARLAC Maternelle	128	1920,00
OCCE MONTEBELLO Maternelle	67	1005,00
OCCE L. GARDES Maternelle	49	735,00
OCCE MATHALY Maternelle	56	840,00
OCCE F. BOUISSET Maternelle	59	885,00
JEANNE D'ARC Maternelle	71	1065,00
JEANNE D'ARC Elémentaire	136	5440,00
<b>TOTAL</b>	<b>1527</b>	<b>47580</b>

Pour copie conforme  
Moissac le 9 mars 2020  
Le Maire,

  
Jean-Michel HENRYOT

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter  
De la transmission en préfecture le :  
De sa publication et/ou notification le :